

Myriam BOUALI

Directrice de l'Enfance et de la Famille

Réf : DEF/ASE/BD/2024

Affaire suivie par : Blandine Desert

Tél : 01 43 93 86 00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-
SAINT-DENIS
HÔTEL DU DEPARTEMENT
ESPLANADE JEAN MOULIN
93 006 BOBIGNY

Bobigny, le

Conformément à l'article L-222-3 du code de l'action sociale et des familles, le département de la Seine Saint Denis ouvre un appel à projet pour créer un service exerçant des mesures d'accompagnement en économie sociale et familiale (MAESF) dans le cadre de sa politique publique de prévention et de protection de l'enfance.

1. Objet de l'appel à projets

L'appel à projets a pour objet la création d'un service de prévention, qui aura pour missions la mise en œuvre des mesures d'accompagnement en économie sociale et familiale, mesures prises sur décision administrative, dans un objectif de prévention, de soutien à la parentalité et d'amélioration des conditions de vie de l'enfant.

Ce service sera autorisé en qualité de service médico-social pour une durée initiale de 5 ans, dans un cadre expérimental, pouvant être renouvelé selon l'évaluation du dispositif à l'issue de cette période.

La file active a vocation à atteindre progressivement 100 mesures, pouvant évoluer dans le temps selon l'appropriation du dispositif par les acteurs de prévention et protection de l'enfance du territoire. Il sera financé par dotation globale payé en douzième, sur la base d'une dotation maximale de 315K€ par an.

2. Modalités de consultation des documents de l'appel à projets

Les documents constitutifs de l'appel à projets sont joints au présent avis d'appel à projets, qui est publié au recueil des actes administratifs de la collectivité. Ces documents incluent le cahier des charges, la grille d'évaluation (annexe 1) et le calendrier prévisionnel (annexe 2) de l'appel à projets.

Par ailleurs, une copie numérique de ces documents peut être remis à tout candidat qui en fait la demande à l'adresse mail suivante : ase-territoire@seinesaintdenis.fr.

3. Modalités de dépôt des candidatures

La période de dépôt des candidatures à l'appel à projets est ouverte à la date de publication du présent avis et jusqu'au 2 septembre 2024 à 18h.

Les candidats à l'appel à projets adressent leur dossier de candidature au format numérique à l'adresse mail suivante : ase-territoire@seinesaintdenis.fr en indiquant comme objet « CD93/Nom de l'association : candidature à l'appel à projets MAESF. » Ils transmettent également obligatoirement une copie papier de leur dossier à l'adresse postale suivante :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
SERVICE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE
IMMEUBLE PICASSO – 1ER ETAGE – BUREAU 123
93 000 BOBIGNY CEDEX

Les dossiers des candidats devront inclure :

- Les statuts de l'association candidate
- Une déclaration sur l'honneur qu'elle n'est l'objet d'aucune condamnation mentionnée au livre III du CASF ni d'aucune des procédures mentionnées aux articles L313-16, L331-5, L471-3, L472-10, L474-2, L474-5 du même code
- Un pré-projet du service MAESF
- Le budget prévisionnel du service (dans le format du cadre normalisé des ESMS)
- Les comptes certifiés de l'association si elle est astreinte à la certification des comptes
- Le tableau des effectifs du service
- L'organigramme du service
- Les fiches de poste des différents professionnels
- Le planning type des personnels sur une semaine
- La liste des éventuels intervenants extérieurs prévus au budget
- Le plan de formation des personnels.


Myriam BQUALI